

[marches-securises.fr](http://marches-securises.fr)

PUBLICATION

ÉTABLISSEMENT

SIEF : Syndicat Intercommunal  
des Eaux du Foulon (06)  
Place du Petit Puy

# AVIS D'APPEL PUBLIC À LA CONCURRENCE

TRAVAUX

06130 Grasse

## Section 1 : Identification de l'acheteur

**Nom complet de l'acheteur :** SIEF : Syndicat Intercommunal des Eaux du Foulon

**Numéro national d'identification :**

Type : SIRET - N° : 20009295500018

**Code postal / Ville :** 06130 Grasse

**Groupement de commandes :** Non

## Section 2 : Communication

**Moyens d'accès aux documents de la consultation**

Lien vers le profil d'acheteur : <https://www.marches-securises.fr>

**Identifiant interne de la consultation :** JV/CD/AZ/IP.9

**L'intégralité des documents de la consultation se trouve sur le profil d'acheteur :** Oui

**Utilisation de moyens de communication non communément disponibles :** Non

**Nom du contact :** marches publics - Tél : +33 497055138 - Mail : [marches.publics@ville-grasse.fr](mailto:marches.publics@ville-grasse.fr)

## Section 3 : Procédure

**Type de procédure :** Procédure adaptée ouverte

**Conditions de participation :**

Aptitude à exercer l'activité professionnelle : Les renseignements concernant la situation juridique de l'entreprise tels que prévus aux articles R. 2143-3 et

R. 2143-16 du Code de la commande publique :

- Déclaration sur l'honneur pour justifier que le candidat n'entre dans aucun des cas d'interdiction de soumissionner ;
- Renseignements sur le respect de l'obligation d'emploi mentionnée aux articles L. 5212-1 à L. 5212-11 du Code du travail ;

Capacité économique et financière : - Déclaration concernant le chiffre d'affaires global et, le cas échéant, le chiffre d'affaires concernant les travaux objet du contrat, portant au maximum sur les trois derniers exercices disponibles en fonction de la date de création de l'entreprise ou du début d'activité de l'opérateur économique, dans la mesure où les informations sur ces chiffres d'affaires sont disponibles

- Déclaration appropriée de banques ou preuve d'une assurance pour les risques professionnels ;

Capacités techniques et professionnelles : • Déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pour chacune des trois dernières années ;

• Liste des prestations exécutées pour des réalisations similaires au cours des trois dernières années, appuyée d'attestations de bonne exécution pour les prestations les plus importants. Ces attestations indiquent le montant, l'époque et le lieu d'exécution des prestations et précisent s'ils ont été effectués selon les règles de l'art et menés régulièrement à bonne fin ;

• Indication des titres d'études et professionnels de l'opérateur économique et/ou des cadres de l'entreprise, et notamment des responsables de prestation de services ou de conduite des travaux de même nature que celle du contrat ;

- Déclaration indiquant l'outillage, le matériel et l'équipement technique dont le candidat dispose pour la réalisation du contrat.

Certificats de qualifications et/ou de qualité demandés aux candidats :

Qualification FNTP 5117 : Construction de réseaux d'adduction et de distribution d'eau sous pression (potable ou brute) - En site urbain - Etablis en canalisations pour un DN entre 300 et 500 mm si la pression d'essai est inférieure à 25 bars

Chacun des certificats précités pourra faire l'objet d'équivalence. Les entreprises étrangères pourront quant à elles fournir ceux délivrés par les organismes de leur état d'origine.

**Technique d'achat :** Sans objet

**Date et heure limite de réception des plis :** Mercredi 03 juillet 2024 - 12:00

**Présentation des offres par catalogue électronique :** Interdite

**Réduction du nombre de candidats :** Non

**Possibilité d'attribution sans négociation :** Oui

**L'acheteur exige la présentation de variantes :** Non

**Critères d'attribution :** 1-Prix des prestations: 60%

2-Valeur technique: 30% (2.1 - Moyens humains (dont qualification du personnel d'exécution et d'encadrement affectés au marché) et matériels mis en oeuvre pour l'exécution du marché 10%; 2.2 - Méthodologie envisagée pour l'exécution du marché 20%)

3-Performances en matière de protection de l'environnement (réduction des nuisances sonores et olfactives, réduction des kilomètres parcourus et des émissions de gaz à effet de serre, gestion du chantier, recyclage des déchets, outils participants à une gestion éco-responsable ...): 10%

## **Section 4 : Identification du marché**

**Intitulé du marché :** TRAVAUX DE RENOUVELLEMENT DU RESEAU SECONDAIRE D'EAU POTABLE DU CHEMIN GRANDE FONTAINE A CHATEAUNEUF-GRASSE

**Type de marché :** Travaux

**Lieu principal d'exécution :** Châteauneuf-Grasse

**Durée du marché (en mois) :** 3

**La consultation comporte des tranches :** Non

**La consultation prévoit une réservation de tout ou partie du marché :** Non

**Marché alloti :** Non

## **Section 6 : Informations complémentaires**

**Visite obligatoire :** Non

**Autres informations complémentaires :**

Une visite sur site est fortement préconisée. Les conditions de visites sont les suivantes :

Prendre rendez-vous auprès de Monsieur Yann PICARD au 06 75 34 84 10 ou par email : yann.picard@sief-foulon.fr

Attention, il ne sera répondu à aucune question orale lors de la visite.

Le service gestionnaire répondra à l'ensemble des questions écrites, à lui adresser au plus tard 10 jours avant la date limite de réception des offres, par la plateforme <http://www.marches-securises.fr>, sous la forme d'une réponse écrite adressée à l'ensemble des candidats.

En l'absence de visite, les candidats sont réputés avoir pris parfaite connaissance de la nature et de l'emplacement de ces lieux et des conditions générales et particulières qui y sont attachées.

Au stade de l'exécution, le titulaire ne pourra revenir sur son offre sous prétexte de ne pas avoir effectué la visite.

Réalisation de prestations similaires

Le pouvoir adjudicateur se réserve la possibilité de confier ultérieurement au titulaire du marché, un ou plusieurs nouveaux marchés ayant pour objet la réalisation de prestations similaires, conformément au chapitre II « Marchés passés sans publicité ni mise en concurrence préalables » « section 1 » du code de la commande publique

Modification du contrat

Le marché prévoit que le contrat puisse être modifié, conformément au chapitre IV : Modification du marché du Code de la commande publique (Titre IX : Exécution du marché).

Décomposition de la consultation

Il n'est pas prévu de décomposition en lots. Le pouvoir adjudicateur a décidé de ne pas lancer la consultation en lots séparés pour les motifs suivants : consultation ne permettant pas techniquement d'allotir.

## **Date d'envoi du présent avis**

11 juin 2024